



PAT du Pays Avalonnais

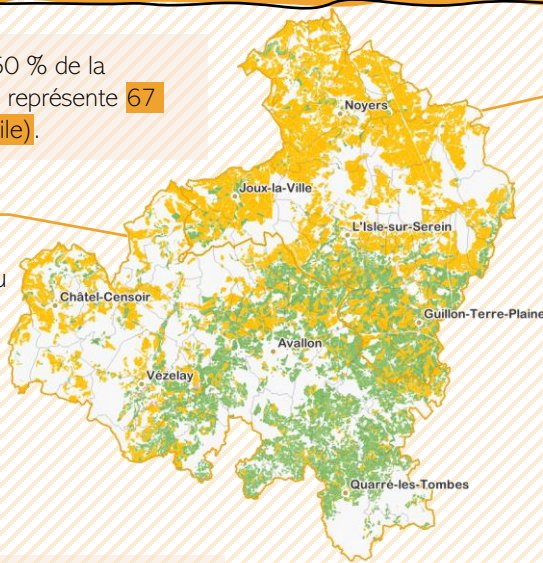
Fiche identité agricole du territoire

L'agriculture est très présente sur le territoire, avec une diversité d'orientations technico-économiques propres aux différents secteurs géographiques. Ces activités ont fortement gagné en productivité et en production globale au cours des 20 dernières années. L'agriculture connaît cependant des difficultés structurelles importantes notamment concernant la rentabilité des produits sur les filières longues et des incertitudes sur les opportunités de reprise des exploitations de grande taille. On constate cependant une diversification récente des productions avec le développement des filières courtes pour des produits à forte valeur ajoutée. Cette diversification représente une opportunité pour consolider le tissu agricole local.

Le secteur agricole occupe plus de 50 % de la superficie du Pays Avalonnais ce qui représente **67 000 ha** de SAU (Surface Agricole Utile).

Communauté de commune Avalon Vézelay Morvan

Caractérisée par les contreforts du Morvan au sud, on retrouve beaucoup d'exploitations d'élevage de bovins allaitants. On peut également trouver du côté de Vézelay un production de vin AOP, dont l'appellation « Vézelay ».



Communauté de communes du Serein

Située au début des plateaux de Bourgogne, on retrouve principalement des exploitations céréalières ainsi que des exploitations en polyculture-élevage sur la partie sud du Serein (Terre Plaine).

Le territoire en chiffres



478 exploitations agricoles en 2020
Contre 565 exploitations en 2010



84 exploitations commercialisent en circuit court
Hors viticulture



296 exploitations possèdent un atelier d'élevage



99 exploitations agricoles bio en 2020
Contre 30 exploitations en 2010
Soit **16 %** de la surface agricole
Et **21 %** des exploitations du territoire



45 exploitations viticoles



7 exploitations en HVE



40 exploitations possèdent un atelier de transformation – hors viticulture



91 exploitations sous signe de qualité
Y compris les exploitations viticoles

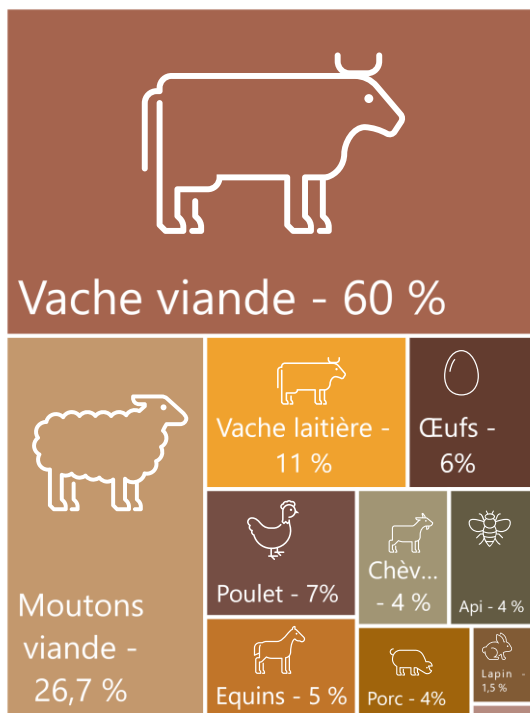


17 exploitations se sont diversifiées dans la vente d'énergies renouvelables



16 exploitations se sont diversifiées dans l'accueil à la ferme

L'élevage



Répartition des élevages sur le territoire du Pays Avallonnais.

Source : Recensement Général Agricole 2020

L'élevage est très présent sur le Pays Avallonnais.

Les **bovins allaitants** (173 exploitations) sont majoritaires sur le territoire, suivi par **les moutons allaitant** (79 exploitations).

La **production laitière** est présente (32 élevages de vaches laitières, 13 élevages de chèvres).

La production de **volailles et d'œufs** est également présente avec une quarantaine d'exploitations au total.

Sur l'ensemble du Pays, on observe une baisse du nombre d'exploitations d'élevage et donc du nombre d'animaux. En revanche, la production de volailles (œuf et chair) ne semble pas être atteinte par cette réduction. Cela est sûrement lié à des filières bien établies et une production plus rapide que le bœuf.

Le Pays Avallonnais aurait les ressources en viande pour répondre aux besoins de ses habitants.

L'outil Parcel estime que l'élevage du PA couvre 540 % des besoins en viande du territoire.

Productions végétales



25 exploitations en 2020 qui produisent des fruits (hors vigne) pour une surface de

7 ha dont 20 % en AB



16 exploitations produisent des légumes frais (dont melons et fraises hors pommes de terre) sur une surface de

29 ha pour 86 % en AB

10 exploitations produisent de la pommes de terre de consommation, pour

15 ha de surface dont 98 % en AB

La production de fruits et légumes a plus que doublé en 10 ans sur le territoire mais ne représente toujours que **0,07 %** de sa surface !

C'est encore trop peu pour tendre vers une autonomie alimentaire du Pays Avallonnais.

L'outil Parcel estime que les besoins sont couverts à hauteur de 25 % pour les légumes et 3 % pour les fruits.

Valorisation des produits agricoles

En dix ans, les démarches de valorisation des productions agricoles ont plus que doublé.

40 exploitations agricoles possèdent **un atelier de transformation** contre 7 il y a dix ans.

9 ateliers de transformation laitière

26 ateliers de découpe de viande

82 exploitations commercialisent en **circuit court** contre une quarantaine en 2010. Plus d'information sur le site « J'veux du local 89 ».

115 exploitations ont choisi **d'autres voies de diversification** comme le travail à façon, le tourisme et les énergies renouvelables.

Il existe une véritable dynamique pour trouver des nouvelles voies de valorisation des produits agricoles. Ces démarches doivent être valorisées et encouragées.

Les signes de qualité du territoire

AOP Vin de Vézelay



IGP Volailles de Bourgogne

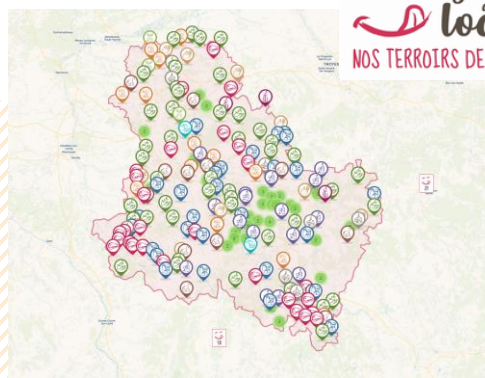
IGP Moutarde de Bourgogne

IGP Charolais de Bourgogne



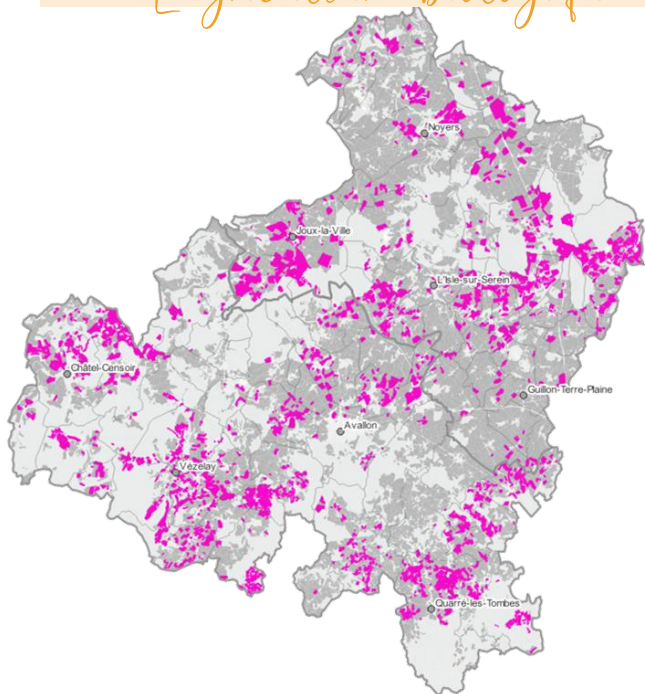
Marque Parc du

Parc naturel régional du **Morvan**



Carte de la plateforme. Initiative de la Chambre d'Agriculture 89.

L'agriculture biologique



Parcelles en déclarée en AB à la PAC 2018.
Source : Idéo Bourgogne Franche Comté

Le **nombre d'exploitations en agriculture biologique** a augmenté de 230 % en passant de 30 à 99 exploitations.

La **surface** en agriculture biologique est d'environ 11 000 ha, soit 16 % de la SAU du territoire. Ce qui est plus élevé que la moyenne nationale qui est de 13 %.

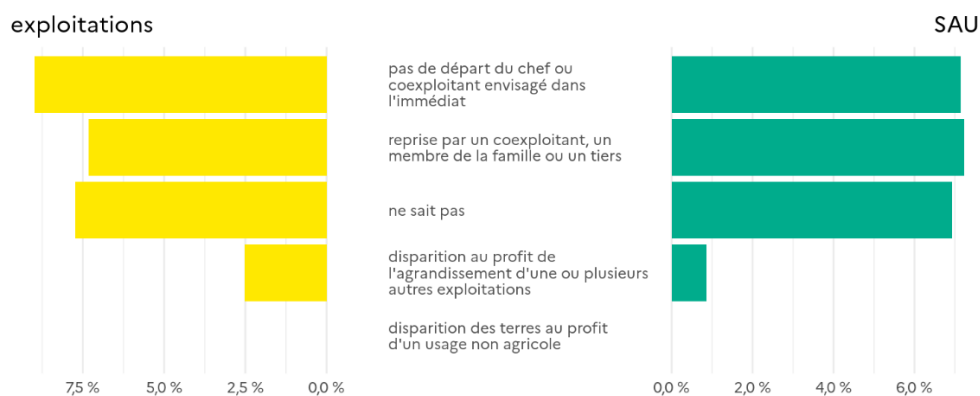
Les **cultures principales** en bio sont principalement des prairies et des céréales, à l'image du territoire. En revanche, 98 % de la production de pommes de terre de consommation est issue de l'agriculture biologique.

Le développement de l'agriculture biologique est importante sur le territoire. Toutefois, on note qu'il s'agit principalement de céréales et de viande.

Le devenir des exploitations agricoles

En dix ans, le Pays Avallonnais a perdu plus de 15 % de ses exploitations. Parallèlement, la taille moyenne des exploitations a augmenté de 16 %. Actuellement, l'âge moyen des exploitants est de 50 ans, dans plus d'une dizaine d'année, de nombreux agriculteurs vont partir à la retraite.

Le devenir de ces exploitations peut être varié comme le montre le graphique ci-dessous :



source : Agreste – recensement agricole 2020
exploitations dont le chef ou le plus âgé des exploitants a plus de 60 ans



Selon l'outil PARCEL, Il faudrait seulement 13 000 ha pour nourrir l'ensemble des 26 000 habitants du Pays Avallonnais. La SAU actuelle peut donc couvrir 500 % de nos besoins !

Pour en savoir plus sur ces chiffres, vous pouvez aller sur le site <https://parcel-app.org/>

Sources

- Recensement Général Agricole de 2020
- Agriculture.gouv.fr - Chiffres des exploitations en HVE
- IGN – ADMIN EXPRESS
- Insee – Code officiel géographique

Pour aller plus loin : Calculateur pour Résilience Alimentaire des Territoire
<https://crater.resiliencealimentaire.org/>

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) souhaite accompagner les acteurs du territoire qui font le choix de lutter pour une alimentation locale, saine et de qualité accessible à tous.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'animatrice du PAT :
Clarisse BLANCHARD – chargée de mission Alimentation
clarisse.blanchard@avallonnais.fr – 06.81.12.74.08